

Résistance des véhicules à moteur à la collision frontale (modif. directive 70/156/CEE)

1994/0323(COD) - 09/09/1996

La recommandation de M. Alan DONNELLY a été adoptée. Le Conseil ayant incorporé la principale revendication du PE dans sa position commune, à savoir de supprimer une procédure de tests en deux étapes pour ne retenir que l'essai sur buttoir déformable décalé, la CEM n'a approuvé que quelques modifications techniques relatives aux mannequins lors des essais.